



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES - AO/Z00/DBA/075/2024

**FOURNITURE ET POSE D'HORLOGES NUMÉRIQUES DANS LES SALLES DE
RÉUNION DES BÂTIMENTS DU SIÈGE DE LA BCEAO A DAKAR**

Avril 2024

PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, basé à Dakar (Sénégal) ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES

I.1. Conditions de participation au marché

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du dossier d'appels d'offres.

Toutefois, les entreprises suspendues ou impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption ainsi que toute pratique collusoire, frauduleuse ou coercitive, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel d'offres.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit.

I.2. Frais de soumission

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler ou de les rembourser, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.3. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.4. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

A ce titre, les formalités d'obtention du titre d'exonération seront accomplies par le transitaire du fournisseur en relation avec les services compétents de la BCEAO.

I.5. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les notices et fiches techniques pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées de leur traduction certifiée en français.

I.6. Groupement

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, seule la forme "groupement solidaire" est acceptée.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

Ainsi, l'absence dudit document dans la soumission constituerait un motif de rejet de celle-ci, le cas échéant.

I.7. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, elle ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat.

I.8. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

I.9. Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité technique, à l'évaluation financière et au classement des offres reçues.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard notamment aux législations relatives à la lutte contre les activités illégales visées à l'article I.1, alinéa 2, en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera sur la base de l'examen de leur conformité aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire devra correspondre à cent pour cent (100%) des livrables proposés.

I.10. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité, du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, son offre sera rejetée au profit du soumissionnaire classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

I.11. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre ressortira la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale n'achète les biens qu'à l'état neuf. Par conséquent, elle se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état du matériel livré et de prouver son origine.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure.

Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constituera un motif de rejet de toute offre, à la discrétion de la BCEAO.

I.12. Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.13. Confidentialité

Dans le cadre de la mission, chaque partie devra s'engager à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le fournisseur sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution du marché ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le fournisseur ne pourra les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le fournisseur répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution du marché ou à la date de sa prise d'effet, les documents, rapports et données ainsi que toutes autres informations qu'elle juge confidentielles.

I.14. Assurance

Le soumissionnaire retenu et/ou son sous-contractant éventuel devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison des équipements.

I.15. Litiges et contestations

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES

I.16. Objet du marché

Le présent appel d'offres a pour objet de définir les prestations relatives à la fourniture et à l'installation d'horloges numériques pour les salles de réunion des bâtiments du Siège de la BCEAO sis à l'avenue Abdoulaye FADIGA à Dakar.

I.17. Allotissement

Le marché est constitué d'un lot unique et indivisible.

I.18. Visite des lieux

Une visite obligatoire des installations existantes, sera organisée afin de prendre connaissance des contraintes techniques et des difficultés d'exécution des travaux envisagés. Tout candidat n'ayant pas participé à ladite visite verra son offre rejetée.

Elle sera organisée le **mardi 7 mai 2024 à partir de 10 Heures TU**.

Les soumissionnaires devront manifester leur intérêt par courrier électronique aux adresses courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int et courrier.zdps@bceao.int en précisant les références (nom et prénom(s)) des représentants devant prendre part à ladite visite **au plus tard le vendredi 3 mai 2024**.

I.19. Options

Les soumissionnaires pourraient proposer des types d'horloge multi-zones dans le cadre de cet appel d'offres.

I.20. Variantes

Aucune variante n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

I.21. Présentation des soumissions

Les offres devront comprendre les quatre **(4) parties distinctes** ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le responsable habilité ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

I.22. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en **annexe I**, précisant tous les éléments de son offre.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

I.23. Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire devrait comprendre au minimum les informations et documents ci-après :

- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ainsi que les copies des documents attestant du statut juridique et du numéro d'immatriculation de la société au registre de commerce ;
- les noms et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société ;
- le nom du représentant local pour la prise en charge de la maintenance des climatiseurs, le cas échéant.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir un relevé d'identité bancaire conforme aux normes de codification bancaire internationales.

I.24. Offre technique

L'offre technique comprendra :

- les caractéristiques techniques des horloges numériques proposés ;
- la liste et les CV des personnes chargées du dossier (qualifications et expérience) ;
- les fiches techniques et prospectus en couleur des équipements proposés ;
- les références de marché similaires réalisés ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

I.25. Offre financière

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils devront être fermes, non révisables.

Les devis en TTC sont acceptés à condition de bien faire apparaître les taxes.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

I.26. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins **120 jours à compter de la date limite de dépôt** de celles-ci.

I.27. Date et heure limite de transmission des offres

Les offres devront être exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int au plus tard le **lundi 10 juin 2024 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Les courriels de transmission devront porter le titre **“SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'HORLOGES NUMÉRIQUES DANS LES SALLES DE RÉUNION DES BÂTIMENTS DU SIÈGE DE LA BCEAO A DAKAR ”**.

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

I.28. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int

Toutes les demandes de renseignements parvenues au-delà du délai précité ne seront pas prises en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site internet de la Banque.

I.29. Délai de livraison

Le délai de livraison devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un millième (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

I.30. Lieu de livraison

La prestation aura lieu dans les locaux du Siège de la BCEAO sis à l'avenue Abdoulaye FADIGA à Dakar.

I.31. Réception

La réception est effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire après la réalisation des travaux d'installation et tests de bon fonctionnement des horloges ;
- réception définitive à la fin de la période de garantie.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

I.32. Garantie

Les horloges numériques livrées et installées devront être neuves, de bonne qualité et garanties contre tout vice de fabrication. La période de garantie pièces et main d'œuvre devra être au moins d'un an. En cas de non-conformité, leur retour sera entièrement à la charge du fournisseur.

En outre, toute nouvelle installation réalisée devra être garantie (durée et contenu).

I.33. Modalités de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30%) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, après la signature du bordereau de livraison ;
 - soixante-cinq pour cent (65 %) à l'exécution des services, attestées par la signature du dernier procès-verbal de réception provisoire ;
 - cinq pour cent (5%) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie fixée à un (1) an, ou dès la réception définitive sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la BCEAO.
-

DEUXIÈME PARTIE : DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET CARACTÉRISTIQUES DES HORLOGES NUMÉRIQUES

II- DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations attendues concernent :

- la dépose et la reprise des appareils à remplacer ;
- la fourniture de nouveaux appareils y compris tous les accessoires de pose ;
- l'installation des nouveaux appareils dans les locaux ci-après désignés ;
- la mise en service des appareils et les essais de fonctionnement des nouvelles installations.

Les horloges à fournir devront être numériques pour une utilisation intérieure et être de marques GORGY TIMING, BODET ou similaires.

Les horloges de type 1 devront afficher uniquement l'heure tandis que celles de type 2 affichent l'heure, la date et la température.

Les soumissionnaires pourront proposer en option deux horloges multi-zones.

NB : Les travaux se feront toutes sujétions comprises.

II.1 - Caractéristiques des horloges numériques à remplacer

Les horloges numériques à remplacer sont de marques BODET et GORGY TIMING ainsi que de type LED pour intérieur.

II.2 - Caractéristiques des horloges à fournir

Les nouvelles horloges numériques à fournir seront de marque et de types similaires à celles existantes suivant les caractéristiques ci-après :

Types d'horloges	Caractéristiques	Quantité
Type 1	<ul style="list-style-type: none"> ● horloge digitale d'intérieur à LED ● couleurs des LED : rouge et vert ● distance de lecture : 20 m ● pas de reflet à la lecture ● affichage des heures, des minutes et des secondes ● hauteur des chiffres : 7 cm (heure et minute) ● mode d'affichage : 24 heures ● réglage de la luminosité : au moins 4 niveaux ● précision horaire minimale : 0,2 sec. / jour ● configuration : par touches tactiles ● sauvegarde de la base horaire (horloge indépendante) : au moins 15 jours en cas de coupure secteur ● fonctionnement silencieux ● réceptrices : indépendante, AFNOR, et NTP/ETH ● alimentation électrique : 220-240 V ● fixation murale ● dimensions : environ 140 - 165 x 418 - 430 mm 	5

Types d'horloges	Caractéristiques	Quantité
Type 2	<ul style="list-style-type: none"> ● horloge digitale d'intérieur à LED ● couleurs des LED : rouge et vert ● distance de lecture : 30 m ● pas de reflet à la lecture ● affichage des heures, des minutes, des secondes, de la date et de la température ● hauteur des chiffres : 7 cm (heure et minute) ● mode d'affichage : 24 heures ● réglage de la luminosité : 4 niveaux ● précision horaire : environ 0,2 sec. / jour ● configuration : par touches tactiles ● sauvegarde de la base horaire (horloge indépendante : au moins 15 jours en cas de coupure secteur) ● fonctionnement silencieux ● réceptrices : indépendante, AFNOR et NTP/ETH ● alimentation électrique : 220-240 V ● protection contre les surtensions ● fixation murale ● dimensions : environ 320 - 340 x 320 - 340 mm 	10
OPTION : horloge multi-zones	<ul style="list-style-type: none"> ● horloge digitale d'intérieur à LED ● couleurs des LED : rouge et vert ● affichage simultanée : 6 fuseaux horaires (Dakar, New York, Londres, Paris, Tokyo et Singapore) ● distance de lecture : 20 m ● pas de reflet à la lecture ● affichage des heures et des minutes ● hauteur des chiffres : 5 à 7 cm ● mode d'affichage : 24 heures ● réglage de la luminosité : au moins 4 niveaux ● précision horaire minimale : 0,2 sec. / jour ● configuration : par touches tactiles ● sauvegarde de la base horaire (horloge indépendante) : au moins 15 jours en cas de coupure secteur ● fonctionnement silencieux ● réceptrices : indépendante, AFNOR, et NTP/ETH ● alimentation électrique : 220-240 V ● fixation murale 	1

III - CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES HORLOGES (à titre indicatif)

Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA)	Prix total HT/HDD (F CFA)
1 - Horloges numériques de type 1 (caractéristiques à préciser)	5		
2 - Horloges numériques de type 2 (caractéristiques à préciser)	10		
3 - Main d'oeuvre pour la dépose et la pose des horloges	Ens.		
4 - OPTION : horloge multi-zones (caractéristiques à préciser)	1		
MONTANT TOTAL HT/HDD (FCFA)			

Le présent cadre de devis quantitatif est donné à titre indicatif, le soumissionnaire pourra l'enrichir des éléments qu'il estimera nécessaires pour la bonne exécution des travaux afin d'accroître le niveau de sécurité ou d'apporter des éléments normatifs qui n'auraient pas été explicitement indiqués dans le présent cahier des charges. Cependant, le minimum indiqué devra apparaître dans son offre.

TROISIÈME PARTIE : ANNEXES**Annexe 1 : Lettre de soumission (à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire)**

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS
BP 3108 DAKAR - BCEAO/SIEGE

Objet : Fourniture et pose d'horloges numériques dans les salles de réunion des bâtiments du Siège de la BCEAO à Dakar

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour *[Indiquer l'objet de l'appel d'offres]*, pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

La durée de validité de notre soumission est de cent vingt (120) jours au moins pour compter du *[indiquer la date limite de dépôt des offres]*.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque.

Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

Annexe 2 : Fiche d'Information sur le Soumissionnaire (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans le dossier de présentation)

Description	Détail			
Nom légal du soumissionnaire	<i>En cas de groupement , préciser toutes les sociétés</i>			
Forme juridique				
Année de création / début exercice				
Nature d'activités				
Adresse juridique, Ville, Pays				
Informations Bancaires (RIB)				
Données Administratives				
Noms	Numéro	Date de délivrance / validité	L'Autorité Signataire	
Régistre de commerce				
Quitus Fiscal				
Attestation de régularité sociale				
Données Financières des trois dernières années				
	Année N-1	Année N-2	Année N-3	
Bilan				
Capitaux propres				
Chiffre d'affaires				
Résultats nets				
Capacité d'autofinancement				
Références similaires				
Objet du marché	Références client	Valeur contrat	Période	Détail du marché

Signature du représentant habilité : ____

Nom et titre du signataire : ____

Nom de l'entreprise ou du groupement : _____

Annexe 3 : Formulaire de conformité technique (à remplir par le soumissionnaire)

TYPES	Caractéristiques exigées	Caractéristiques proposées
TYPE 1	<ul style="list-style-type: none"> ● horloge digitale d'intérieur à LED ● couleurs des LED : rouge et vert ● distance de lecture : 30 m ● pas de reflet à la lecture ● affichage des heures, des minutes, des secondes, de la date et de la température ● hauteur des chiffres : 7 cm (heure et minute) ● mode d'affichage : 24 heures ● réglage de la luminosité : 4 niveaux ● précision horaire : environ 0,2 sec. / jour ● configuration : par touches tactiles ● sauvegarde de la base horaire (horloge indépendante : au moins 15 jours en cas de coupure secteur) ● fonctionnement silencieux ● réceptrices : indépendante, AFNOR et NTP/ETH ● alimentation électrique : 220-240 V ● protection contre les surtensions ● fixation murale ● dimensions : environ 320 - 340 x 320 - 340 mm 	

Type 2	<ul style="list-style-type: none">● horloge digitale d'intérieur à LED● couleurs des LED : rouge et vert● distance de lecture : 30 m● pas de reflet à la lecture● affichage des heures, des minutes, des secondes, de la date et de la température● hauteur des chiffres : 7 cm (heure et minute)● mode d'affichage : 24 heures● réglage de la luminosité : 4 niveaux● précision horaire : environ 0,2 sec. / jour● configuration : par touches tactiles● sauvegarde de la base horaire (horloge indépendante : au moins 15 jours en cas de coupure secteur)● fonctionnement silencieux● réceptrices : indépendante, AFNOR et NTP/ETH● alimentation électrique : 220-240 V● protection contre les surtensions● fixation murale● dimensions : environ 320 - 340 x 320 - 340 mm	
---------------	---	--

OPTION : horloge multi-zones	<ul style="list-style-type: none">● horloge digitale d'intérieur à LED● couleurs des LED : rouge et vert● affichage simultanée : 6 fuseaux horaires (Dakar, New York, Londres, Paris, Tokyo et Singapore)● distance de lecture : 20 m● pas de reflet à la lecture● affichage des heures et des minutes● hauteur des chiffres : 5 à 7 cm● mode d'affichage : 24 heures● réglage de la luminosité : au moins 4 niveaux● précision horaire minimale : 0,2 sec. / jour● configuration : par touches tactiles● sauvegarde de la base horaire (horloge indépendante) : au moins 15 jours en cas de coupure secteur● fonctionnement silencieux● réceptrices : indépendante, AFNOR, et NTP/ETH● alimentation électrique : 220-240 V● fixation murale	
---	---	--

Annexe 4 : Formulaire de décomposition de l'offre financière (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans l'offre financière)

Le montant doit inclure tous les coûts liés à l'acquisition.

Monnaie de l'offre :

Quantité	Prix unitaire (HT/HD)	Montant total (HT/HD)

Signature du représentant habilité : ___

Nom et titre du signataire : ___

Nom de l'entreprise ou du groupement) : _____
